

PEROUGES

André. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Balet. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges.

Bastien Pierre (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Il loge deux soldats de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789 (?). Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Bastien Jean. Maréchal ferrand demeurant à Pérouges. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Officier municipal de la commune de Pérouges et la Valbonne en 1791. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur. Il est en justice avec Jean Mège et Claude Victor Latour, le 25 nivôse an VII, au sujet d'un droit de passage.

Baudy Blaise, illettré. Maçon demeurant à Pérouges. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Obtient, de la société populaire, le 10 ventôse an II, l'autorisation de prendre l'adjudication au rabais de la démolition du clocher, pour 825 livres. Il a la tête écrasée par la chute d'une pierre du clocher le 29 ventôse an II.

Baudy Pierre. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Se porte adjudicataire, le 10 ventôse an II, à la société populaire de Pérouges pour la démolition du clocher de la ville, à 850 livres. Il tue une louve, le 22 pluviôse an V.

Bernin Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Bernin Jean Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Secrétaire de la société en ventôse an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Bernin Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Fait don, le 1^{er} nivôse an II, de 2 paires de souliers. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Bertholin Etienne, né en 1744 à St Didier sur Rochefort. Ordonné prêtre en 1768. Curé de Pérouges. Il signe la formule d'abdication et d'abjuration, du 8 pluviôse an II, le 20 pluviôse an II.

Biesse Claude Philippe, sait écrire. Bourgeois demeurant à Pérouges. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Il loge deux soldats de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789. Notaire à Pérouges de 1790 à 1808. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges le 10 novembre 1793. Fondateur de la société populaire de Pérouges. Président de la société en ventôse an II. Lors du recensement des chevaux de la commune de Pérouges, le 26 ventôse an IV, il insulte "*d'injures atroces*"¹ l'agent municipal Palisse. Il nie les faits le 21 messidor an IV, rejetant la faute sur Palisse qui "*cherche sans cesse à le provoquer en le traitant de scélérat et de coquin*"². Il dénonce Palisse à la municipalité de canton de Meximieux le 11 vendémiaire an V, pour l'avoir surchargé lors du logement des prisonniers de guerre. Il vote pour le Consulat à vie de Napoléon Bonaparte en prairial an X.

Bousselin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Bousselin Joseph, sait écrire. Valet de ville de Pérouges. Il démissionne le 18 mai 1788. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Secrétaire en nivôse an II. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Bouveyron Janos, illettré. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges.

Brunet Pierre, né à Pérouges en 1740. Il est reçu maître ne chirurgie au collège de Bourg le 14 novembre 1769. Il loge deux soldats de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789. Nommé par la municipalité de Pérouges, le 22 février 1791, pour expliquer aux ouvriers de l'atelier de salpêtre, l'exploitation de ce dernier. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Membre de la société populaire des sans-

¹ A.D. Ain 12L46.

² A.D. Ain 12L46.

culottes de Pérouges en l'an II. Secrétaire du comité de surveillance de Pérouges en pluviôse an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Cazin Claude. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Cazin Joseph. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Clerc. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Colliard Thévenin. Châtelain. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Darmon Claude. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges.

Favier. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Favier Antoine. Second syndic demeurant à Pérouges et la Valbonne. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Favier Gaspard. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Secrétaire de la municipalité de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Firnon. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Garnier. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Il se porte souscripteur pour 3 francs, pour l'édification d'un monument en la mémoire de Xavier Bichat, par la Société d'Emulation de l'Ain, en 1824.

Juenet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Juenet Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Juenet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Ladray. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Latour Claude Victor. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Il est en justice avec Jean Bastien, le 25 nivôse an VII, au sujet d'un droit de passage. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Magnin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Mansavet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Massard. Signataire du cahier de doléances de Pérouges (?). Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Officier municipal de la commune de Pérouges en l'an II.

Miège Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Il est en justice avec Jean Bastien, le 25 nivôse an VII, au sujet d'un droit de passage. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Millet J. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Molard Humbert, voir MEXIMIEUX. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Il loge un maréchal des logis de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Président du comité de surveillance en pluviôse an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Molli. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Se porte adjudicataire, le 10 ventôse an II, à la société populaire de Pérouges pour la démolition du clocher de la ville, à 875 livres.

Monet Jean, illettré. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Il tue une louve le 22 pluviôse an V.

Pascalon François. Marchand demeurant à Pérouges. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Maire de Pérouges le 1^{er} janvier 1793. Nommé maire de Pérouges par les représentants du peuple le 2 février 1794. Il se porte souscripteur pour 3 francs, pour l'édification d'un monument en la mémoire de

Xavier Bichat, par la Société d'Emulation de l'Ain, en 1824.

Prost Laurent. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Rudigot Claude, né à Pérouges. Il sert comme fusilier à la 3^e compagnie du 3^e bataillon de l'Ain. Il décède de ses blessures à l'hôpital de Bar sur Oruin le 27 nivôse an III.

Rudigot François, né à Pérouges. Il sert comme tambour dans le bataillon de Montluel. Il décède le 22 germinal an II à l'hôpital de Chambéry.

Rudigo. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Rudigoz Antoine. Marchand demeurant à Pérouges. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. C'est chez lui que ce tiennent les séances du comité de surveillance. Il est insulté, le 30 frimaire an II, par Claude Gerlier, lorsqu'il lui dit s'expliquer sur ces insultes il lui "*a répondu qu'il se foutait de la loi et . . . qu'Antoine Rudigoz était un cheval*"³. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Rudigoz Jean, voir MEXIMIEUX. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Officier municipal de la commune de Pérouges et la Valbonne en 1791. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Ruivet. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II.

Ruivet Nicolas. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Officier municipal de la commune de Pérouges et la Valbonne en 1791. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Président du comité de surveillance en nivôse an II. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Solassier Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Il loge deux soldats de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789. Officier municipal de la commune de Pérouges et la Valbonne en 1791. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Solassier Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le

30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Tarpin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Thierry Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Il loge deux soldats de Lorraine Dragon, en étape à Pérouges, le 12 novembre 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Truchard. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Valasio. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789.

Valat Charles, sait écrire. Avocat demeurant à Pérouges et la Valbonne. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Député, le 15 mars 1789, pour porter les cahiers de doléances de Pérouges. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Elu maire de Pérouges du 7 février 1790 à novembre 1791. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges le 10 novembre 1793. Fondateur de la société populaire de Pérouges. Membre du comité de surveillance de la commune de Pérouges.

Vernay Joseph. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Commissaire de la société, le 30 ventôse an II, pour étudier la nomination d'Antoine Didier comme instituteur.

Vernay Nicolas. Tissier demeurant à Pérouges. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pérouges, le 15 mars 1789. Membre de la société populaire des sans-culottes de Pérouges en l'an II. Il dénonce au comité de surveillance du canton de Meximieux, le 21 thermidor an II, Ennemond Péلودon qui, recevant un billet de l'agent national de Pérouges, déclare "*envoyer se faire foutre l'agent national, la municipalité, le comité de surveillance et qu'il se foutait de la loi et lui a montré son cul*"⁴ puis le poursuit avec un bâton à la main.

³ A.C. Pérouges, citées par

⁴ A.C. Pérouges, citées par